

Expulsion du squat Gambetta à Montreuil

Relogement sans condition !

Le 11 octobre 2024

Nous dénonçons l'expulsion du squat du 31 rue Gambetta à Montreuil qui a eu lieu tôt hier matin et qui laisse de nombreuses personnes à la rue.

Après celles des squats de Vitry, de L'île Saint-Denis, du 7 rue Baudin au Pré-Saint-Gervais, du Engare à Montreuil ... et demain de La trotteuse à Pantin ou du Bathyscaphe à Aubervilliers... la logique est toujours répressive.

Plutôt que de remettre à la rue celles et ceux qui sont parvenues, par leurs propres moyens, à trouver un toit, l'État devrait en urgence ouvrir des places d'hébergement stable pour les personnes que son incurie contraint à vivre dans des campements insalubres.

Avec la loi Kasbarian-Bergé, qui réprime les personnes qui vivent en squat, il est de plus en plus difficile de trouver un endroit pour se mettre à l'abri.

Le collectif de Gambetta – composé d'une soixantaine de personnes – avait trouvé refuge dans ce bâtiment dont le propriétaire ne faisait rien depuis plusieurs années.

Alors qu'elles étaient en pourparler avec la mairie de Montreuil concernant des prises en charge et qu'une négociation commençait à propos d'une convention d'occupation d'un bâtiment, la préfecture a précipité l'expulsion quelques semaines seulement avant la trêve hivernale.

Or, comme d'habitude, les quelques solutions apportées par la préfecture ne visent

qu'une partie des personnes et restent précaires car les nuitées en hôtel pour les femmes et enfants ne sont que de 2 ou 3 semaines maximum. De plus, elles dispersent les personnes sur tout le territoire en Île-de-France.

Les personnes de Gambetta sont attachées à la ville de Montreuil : elles sont suivies dans des associations, prennent des cours de français, les enfants y sont scolarisés, les femmes enceintes suivies à la PMI, elles participent à la vie associative notamment en organisant des cantines dans des lieux solidaires...

Que se passera-t-il après pour ces familles ?

Et que se passe-t-il pour les personnes qui n'ont pas eu droit à une mise à l'abri ?

Il est urgent que les pourparlers avec la mairie de Montreuil reprennent concernant la réquisition d'un bâtiment de la ville avec signature d'une convention d'occupation précaire.

Et qu'en attendant, un gymnase soit ouvert pour les personnes qui n'ont pas été prises en charge et pour celles qui vont être remises à la rue demain ou après-demain dans les hôtels 115.

Soyons solidaires face aux expulsions de squat qui – comme à chaque fois – vont se faire à quelques jours de la trêve hivernale.

Opposons nous à cette logique de l'expulsion à tout prix !

.....
Pour contacter le collectif Gambetta : leshabitantsdu31gambetta@gmail.com

Signatures nationales : Copaf, GISTI, Le Revers de la Médaille, Kàli, La Marche des Solidarités, Le Collectif accès aux droits (CAD), Le Comité Adama, Les Midis du MIE, Paris d'exil, Printemps du care, Syndicat Santé-social CNT-SO

Signatures IDF : Médecins du Monde Île-de-France, Solidaires 93, CSP 75 (Collectif Sans-papiers 75), Brigades de Solidarité Populaire (BSP), Collectif hébergement 93, Planning familial 75, Soupiraïl, Solidarité Migrants Wilson, Démocra'psy, Défense des jardins d'Aubervilliers, DKM2C (Des kilomètres de câbles), LA CABANE des associations du 94, Le LEO, Les Mères Deters, Rats des villes, United migrants

Signatures Montreuil : CSPM (Collectif des sans-papiers de Montreuil), La Parole errante demain, Solidaires Montreuil, Le collègue Colonel Fabien, Équipe éducative du collège Berthelot, La Maison des femmes Thérèse Clerc, Asphalte, Forme et détente du Bel'air, Les bons petits légumes, La Casaa, Récolte urbaine, la Maison Ouverte

Avec le soutien du DAL et d'Assa Traoré